



UNSA Territoriaux Eurométropole

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 87029 ou 81132 - Tél. : 03 68 98 70 29 - Port. : 06 32 10 95 72

E-mail UNSA Eurométropole : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site UNSA Eurométropole: <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67: <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 873 - 4 juillet 2017

Réunion "Agenda social" du 3 juillet 2017

La réunion "Agenda social" du 3 juillet 2017 a porté sur les **engagements de la collectivité, suite aux revendications des organisations syndicales**, en matière de :

- Politique salariale, action sociale et pouvoir d'achat
- Qualité de vie au travail
- Responsabilité sociale de la collectivité
- Accompagnement des agents et parcours professionnels
- Organisation du travail et temps de travail
- Dialogue social et méthode de négociation

Les différents engagements seront formalisés dans un courrier de M. Alain FONTANEL, Vice-Président chargé des ressources humaines.

Dès à présent, précisons que la **journée de mobilisation du 6 juin 2017** a marqué ses fruits, en matière de **pouvoir d'achat** notamment.

RIFSEEP (régime indemnitaire)

Des négociations seront engagées à l'automne. La "sanctuarisation" du régime indemnitaire actuel a été confirmée (*lors du passage au RIFSEEP, personne ne sera perdant, à situation égale*). Une enveloppe supplémentaire sera prévue.

Chèques-vacances

Une enveloppe supplémentaire sera prévue (*supérieure aux 10 % d'augmentation du budget annoncés il y a un an*). La valeur des chèques-vacances devrait être augmentée pour les bénéficiaires actuels. Il devrait y avoir plus de bénéficiaires. Le nouveau dispositif sera mis en place pour les chèques-vacances 2018.

Restauration collective

A la rentrée, des discussions seront ouvertes sur la participation "employeur" et sur un accès facilité pour les agents-es à la restauration collective.

Gel du point d'indice : quelle surprise !

L'annonce du **gel du point d'indice** dans la **fonction publique** est une **mauvaise nouvelle**.

Mais, ce n'est pas une surprise !

Ce gel avait déjà été évoqué par le Ministre de l'Action et des Comptes publics lors de sa rencontre avec l'**UNSA Fonction publique** le **24 mai 2017**.

L'**UNSA Fonction publique** regrette cette décision ! Elle est attachée à l'**augmentation de la valeur du point d'indice**, base des rémunérations des 5,4 millions d'agents publics.

L'**UNSA Fonction publique** attend le **rendez-vous salarial** pour **2017**, prévu par les textes et les accords et confirmé par le Ministre. Elle demandera d'autres mesures pour permettre la **progression du pouvoir d'achat** des agents publics comme le Président de la République l'a annoncée dans sa campagne.

L'**UNSA Fonction publique** aura une attention toute particulière pour les **agents de catégorie C**, pour les agents les moins rémunérés.

Tous les agents de la fonction publique ont besoin de reconnaissance. Celle-ci passe par l'évolution positive de leur pouvoir d'achat. L'**UNSA Fonction publique** rappelle qu'ils assurent leurs missions avec dévouement, au service des citoyens et de la France.

Promotions 2017 - Catégories B et A

Lors de la dernière réunion "Agenda social", la DRH a indiqué, à notre demande, que les **Commissions Administratives Paritaires "Promotions 2017"** se tiendraient **début novembre 2017** pour les **catégories B et A**.

Un calendrier détaillé nous sera communiqué ultérieurement.